

<http://www.aqui.fr> – 15 juin 2010

L'Agence régionale AEC en mission au coeur de la Silicon Valley

Après le Japon, la Suède et le Danemark, l'AEC, l'agence régionale des initiatives numériques, en association avec l'IDATE, a mené du 3 au 7 mai dernier une mission d'étude au coeur de la Silicon Valley, et dont le compte rendu vient d'être dévoilé. Composée d'élus et de techniciens en charge des politiques numériques et d'innovation, la délégation a multiplié les rencontres au sein de Google, IBM, Microsoft, CISCO ou encore l'université de Berkeley pour comprendre les dynamiques de cet « écosystème » du numérique, et voir en quoi elles pourraient être adaptées sur nos territoires.



Présenté le 7 juin dernier à l'AEC en présence notamment d'Anne-Marie Keiser, Vice-présidente du Conseil général de Gironde, et de Thierry Gellé, Vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux, le rapport de cette mission californienne souligne sans surprise, l'impossible « copier-coller » d'une Silicon Valley en France. Pour autant, cette mission a ouvert ou confirmé un certain nombre de

pistes à envisager pour le développement de l'innovation et l'économie numérique « à la française ». Des pistes particulièrement exploitables en Aquitaine où il existe de nombreux clusters et pôles de compétitivités.

« Osmose entre universités, entrepreneurs et investisseurs »

Si la Silicon Valley est particulièrement remarquable de par la diversité et l'expertise de ses acteurs dans le domaine de la création d'entreprise et du business, l'Université, en amont de la chaîne, en reste l'acteur essentiel. Que se soit Stamford ou Berkeley, l'Université « ne se contente pas de former de futurs entrepreneurs », elle prend souvent des parts dans les sociétés créées par ses étudiants. De plus, le rapport relève « une véritable osmose entre les universités, les entrepreneurs et les investisseurs ». Une position du monde universitaire qui pourrait inspirer la France. Selon Georges Nahon, directeur de l'Orange Labs à San Francisco, « il faut encourager les contrats entre les labos et les universités d'une part et les professeurs d'universités à être des entrepreneurs et des consultants d'autre part ».

« Capital-risqueur » et « innovation de rupture »

Autre élément fort : c'est la recherche effrénée de « l'innovation de rupture », comme l'i-phone a pu l'être aux regards des acteurs de téléphonies mobiles. Mais qui dit innovation dit souvent risque financier. En France, le capital risque est l'émanation d'institutions financières, dans la Silicon Valley, les « capital-risqueurs » sont des professionnels perçus comme « un maillon indispensable dans la chaîne du financement des entreprises et de leur développement. » Le rapport de l'AEC décrit cet acteur comme un « véritable allié de l'entrepreneur, il apporte sa compétence pour accompagner le développement de la société, lier des relations pour vendre les produits ou démarcher des investisseurs institutionnels. » Bref, c'est un investisseur actif qui sélectionne les projets en fonction de leur niveau d'innovation. La peur de l'échec n'est donc pas un frein, tout au plus une marque

d'expérience. Un état d'esprit inconnu en France, dont il serait peut-être bon de s'inspirer, pour permettre aux initiatives innovantes de voir le jour plus facilement.

Solène Méric